

**ÉDITEUR**

OFB, 5 square Félix Nadar
94300 Vincennes

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Pierre Dubreuil

DIRECTRICE DE L'ÉDITION

Bénédicte Dussert

COMITÉ ÉDITORIAL**TOUR D'HORIZONS**

Vu ailleurs Thierry Lefebvre, Christian Perennou,
Alice Roth

FORUM PROFESSIONNEL

Pédagogie animation Christian Ringot,
Émilie Ryckebusch

Droit police de la nature Laura Bechtel, Louis-Gérard
d'Escrienne, Nicolas Manthe, Véronique Vinot

Études recherche Gilles Landrieu, John Thompson,
Anne Vivier

Management métiers Christophe Aulert,
Thibaut Rodriguez

Méthodes techniques Véronique Vinot,
Bénédicte Lefèvre

TERRITOIRES EN PROJETS

Accueil fréquentation Lydiane Estève,
Thierry Mougey

Aménagement gouvernance Arnaud Callec,
Pascal Cavallin

Gestion patrimoniale Dominique Aribert,
Aurélien Daloz, Sébastien Languille, François Salmon

RÉDACTION

Rédactrice en chef Marie-Méline Berthelot

Journaliste Christophe Tréhet, c_trehet@yahoo.fr

Maquette Agence PatteBlanche

Laureen Delpech, laureen@patte-blanche.com
patte-blanche.com

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS

Office français de la biodiversité
Pôle montpelliérain, immeuble « Le Tabella »,
125 impasse Adam Smith, 34470 Pérols
boutique.espaces-naturels.fr
boutique_afb@afbiodiversite.fr

IMPRESSION

Estimprim
25110 Autechaux

ISSN n° 1637-9896

Commission paritaire 0520 G 83179

Les propos tenus dans les articles n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.
Les titres et chapeaux sont de la rédaction.



© D. Lagache - Les Blongios
Chantier bénévole - Tourbière
de Vred - Creusement mare



© Pauline Valatze - OFB

L'édito

Par **Pierre Dubreuil**,

Directeur général de l'Office français de la biodiversité (OFB)

Ensemble, tous engagés pour la biodiversité !

L Le grand établissement de la biodiversité est né ! Dédié à la préservation de la biodiversité, intervenant à la fois sur l'expertise et l'opérationnel, fédérateur des énergies, sur terre, en mer, dans les milieux aquatiques, en métropole, dans les outre-mer et à l'international, l'OFB est au rendez-vous et en ordre de marche. Les missions que la loi du 24 juillet 2019 nous a confiées sont étendues : polices administrative et judiciaire des usages de la nature, développement de la connaissance, appui aux politiques publiques de l'eau et de la biodiversité, gestion et appui à la gestion d'espaces naturels, mobilisation et formation de tous les citoyens et parties prenantes. Les acteurs sur le terrain : élus, gestionnaires d'espaces, professionnels de l'aménagement, agriculteurs, associations de protection de la nature... sont en première ligne pour faire de la biodiversité un sujet transversal décloisonnant les politiques sectorielles : déchets, agriculture durable, énergie, eau et assainissement, nature en ville, alimentation... Le défi pour la biodiversité se joue partout du plus petit carré d'herbe à l'ensemble de la planète ! Le gouvernement a souhaité que l'OFB soit avant tout un établissement au service des territoires : à vos côtés, l'OFB sera présent sur le terrain, notamment avec des inspecteurs de l'environnement dont les pouvoirs ont été renforcés par la loi. Il sera également présent pour appuyer la mobilisation citoyenne, sujet qui est traité dans le dossier de ce numéro d'*Espaces naturels*. L'année 2020 sera une année riche en événements pour la biodiversité. Outre la création de l'Office français de la biodiversité au 1^{er} janvier, la France accueillera, en juin, le Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille 2020. Dix-mille participants et cent-mille visiteurs sont attendus. Il s'agira d'offrir à ce large public des éléments de compréhension et des clés pour agir, chacun à son niveau, pour préserver la biodiversité.